

Atelier territorial Poix-du-Nord – 20/10/2021



Participants

<p>DDTM – stagiaires</p> <p>STC Marc Belgrand Laetitia Maguy</p> <p>MMET Léa Trunet</p> <p>SEPAT Bertrand Denoyelle Sylvain Baillieux</p> <p>STH Willy Declève Alexandre De Geest Frédéric Nicolle Jean-Pierre Legrand</p> <p>SH Anne-Sophie Hilaire</p> <p>SRUD Ludovic Hotton</p> <p>SSRC Ludovic Bonet</p>	<p>DDTM – référents</p> <p>Hélène Solves Frédéric Applincourt Gabriel Coanon Architectes et Paysagiste conseils de l'état Florence Crépu, architecte Olivier Le Boursicot, architecte Vincent Tricaud, paysagiste</p> <p>Ville de Poix du Nord</p> <p>Jean-Pierre Mazingue, Maire de Poix du Nord Julien Lepolard, Adjoint au maire en charge de la gestion du domaine communal et de la vie économique Alain Charpentier, habitant et président du club de Tennis de Poix du Nord</p> <p>Partenaires</p> <p>CAUE Christophe Rouvre, architecte urbaniste</p> <p>Parc Naturel Avesnois Lise De Baere, chargée d'étude urbanisme Elise Giroux, stagiaire</p> <p>CCPM Sébastien Delcroix, responsable du service urbanisme</p>
--	--

Résumé de la journée

La journée du 20 octobre 2021 a réuni un total de 25 personnes, dont 12 stagiaires de la DDTM au sein d'un atelier territorial dont l'objet était de mettre en pratique un exercice de conseil auprès de la commune de Poix-du-Nord, en faisant appel autant aux compétences internes de la DDTM, qu'à l'appui de nos partenaires (PNR Avesnois, CAUE et CCPM) et aux notions déjà abordées dans les précédents ateliers territoriaux.

La journée a été introduite par Hélène Solves, chef du service renouvellement urbain durable de la DDTM, et Jean-Pierre Mazingue, maire de Poix-du-Nord. Elle s'est déroulée suivant le programme prévu, avec au cœur de l'exercice une découverte cartographique et documentaire de la commune (dossier n°1 en annexe), une visite de site accompagnée par les partenaires participants et les représentants de la commune, visant à compléter la découverte documentaire ainsi que prendre connaissance de ses projets d'aménagement. L'après-midi a été consacrée à un exercice collectif de recensement des outils et acteurs disponibles dans l'accompagnement de collectivités pour leurs projets d'aménagement, et à la formulation d'une proposition d'accompagnement de la commune et de ses projets, problématisée suivant les enjeux identifiés par les groupes de stagiaires lors de la visite.

Enfin, la journée a été conclue par une présentation des travaux de chacun des trois groupes de stagiaires. Chacun des groupes a apporté un éclairage spécifique des projets de la commune, ce qui a permis un échange riche avec les représentants de la commune qui ont pu en retenir des axes de développement de leurs projets. Philippe Chabanne, chef du service territorial du Hainaut de la DDTM, nous a rejoint pour cette dernière séquence de la journée et a félicité les stagiaires pour leurs travaux qu'il a jugé très complets, de son œil d'extérieur à l'atelier territorial.

Restitution des travaux des stagiaires

1. Boite à outils « accompagnement des collectivités »

L'ensemble des stagiaires a contribué à l'alimentation d'une boîte à outil des moyens et acteurs disponibles pour l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement. Ces outils ont ensuite été positionnés sur des temporalités d'accompagnement différentes : très amont/prospective, amont/phase conception, opérationnel/financier.

Phase d'accompagnement	Acteur / Partenaire	Nature de l'outil
Prospective	CEREMA	Etudes patrimoniales
Prospective	DDTM (référents territoriaux)	Base communale, bases habitat logement, fichiers foncier
Prospective	Ville / Collectivité	Veille foncière + préemption
Prospective/Conception	Partenaires institutionnels (CAUE, Parc Naturel, Agence d'urbanisme, etc.)	
Prospective/Conception	CCI, CMA, ANCT/EPARECA	Diagnostics commerce et artisanat
Prospective/Conception	Ville / Collectivité	OAP du PLUi
Conception	Universités	Réalisation d'études thématiques courtes
Conception	Département	Etudes mobilité, conception voirie, sécurité routière

Conception	DDTM (Inspecteurs du permis de conduire)	Expertise usager de la route, sécurité routière
Conception	Commission accessibilité	Avis amont sur access des projets
Conception	DDTM (Architectes et Paysagistes de l'état)	Avis amont sur qualité architecturale, urbaine, paysagère des projets ainsi que dans leur volet stratégique
Conception	DDTM (réfèrent éco-quartier)	Label éco quartier ; Cahier des charges = « guide du bon projet » + méthode de travail
Conception	SDIS, DDSP	Expertise sur la sécurité des équipements et aménagement
Conception	CEREMA	Etudes thématiques (bâtiment, mobilité, etc.)
Conception	Réseaux de la DDTM	Expertise enjeux réglementaires croisés
Conception	ADEME	Etudes thématiques (mobilité, énergie)
Conception/Opérationnel	Plate-forme ANCT « aides territoires »	https://aides-territoires.beta.gouv.fr/
Conception/Opérationnel	SEM Nord	Intervention en phase maîtrise d'œuvre, réalisation et commercialisation sur des projets d'aménagement
Conception/Opérationnel	EPF Hauts de France	Portage foncier + études de vocation/capacité en amont
Conception/Opérationnel	ANAH	Etudes parc privé + financement opérations
Opérationnel	Action Logement	Réalisation de logements privés/accession sociale/locatif pour un public actif
Opérationnel	Bailleurs sociaux	Principal « promoteur » dans les zones détendues ; partenaire incontournable de tout projet de logements
Opérationnel	Fond friches	Financement de déficit de reconversion de friches ; programme qui pourrait être pérennisé
Opérationnel	Banque des territoires	Financement tout projet
Opérationnel	Programmes européens (Interreg)	Financements ciblés sur des projets à rayonnement régional
Opérationnel	France Mobilités	https://www.francemobilites.fr/ financement de projets de mobilités par le biais d'AAP/AMI
Opérationnel	Programmes de soutien spécifiques	Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville ; programmes ponctuels lancés régulièrement sur des cibles spécifiques

2. Analyses et propositions d'accompagnement par les groupes de stagiaires

Chacun des groupes de stagiaires, avec l'animation d'un représentant de la commune, d'un partenaire et d'un des architectes ou paysagiste conseil de la DDTM, a formulé une synthèse problématisée de ses observations de terrain sur la commune, et a proposé des axes d'approfondissement des projets de la commune, afin de conforter ceux-ci tout en répondant aux problématiques identifiées.

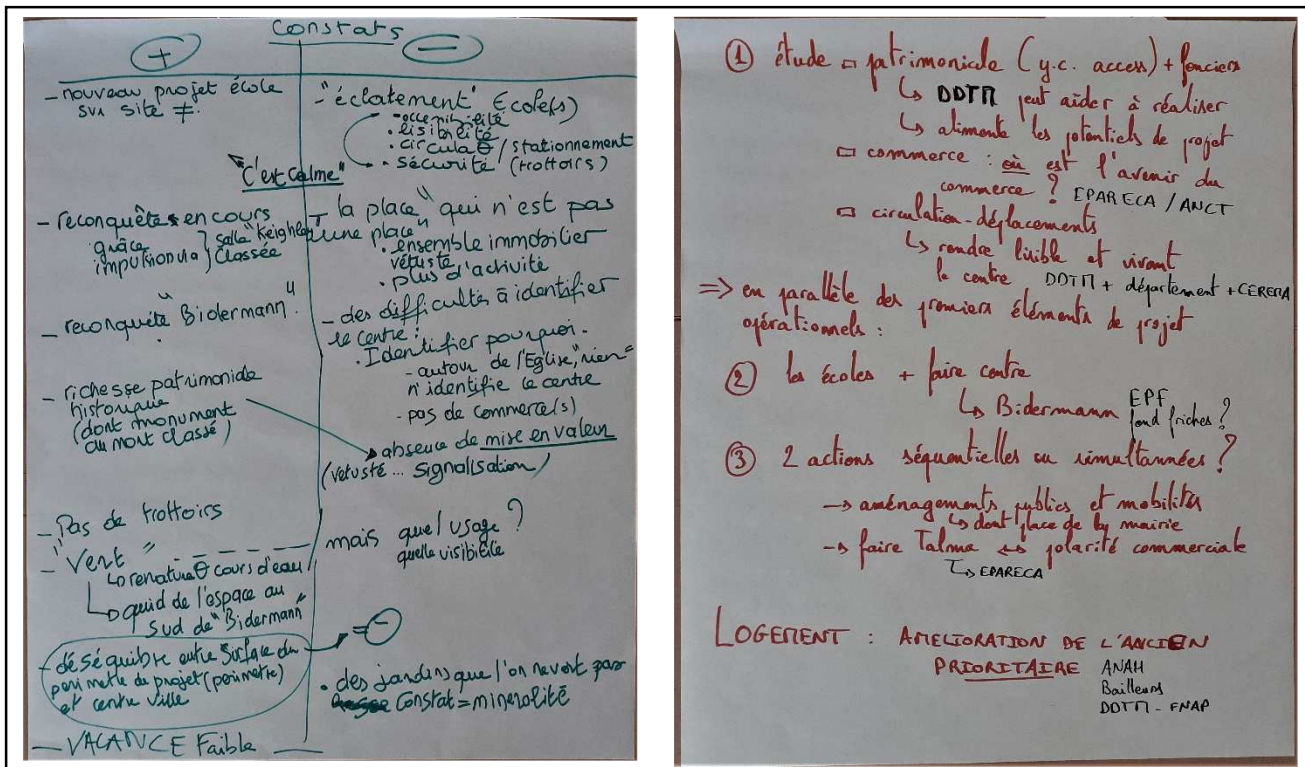
Groupe 1



Le premier groupe s'est appuyé sur les supports cartographiques pour formuler la synthèse de ses observations. Avec un jeu de plan superposés il est ainsi identifié :

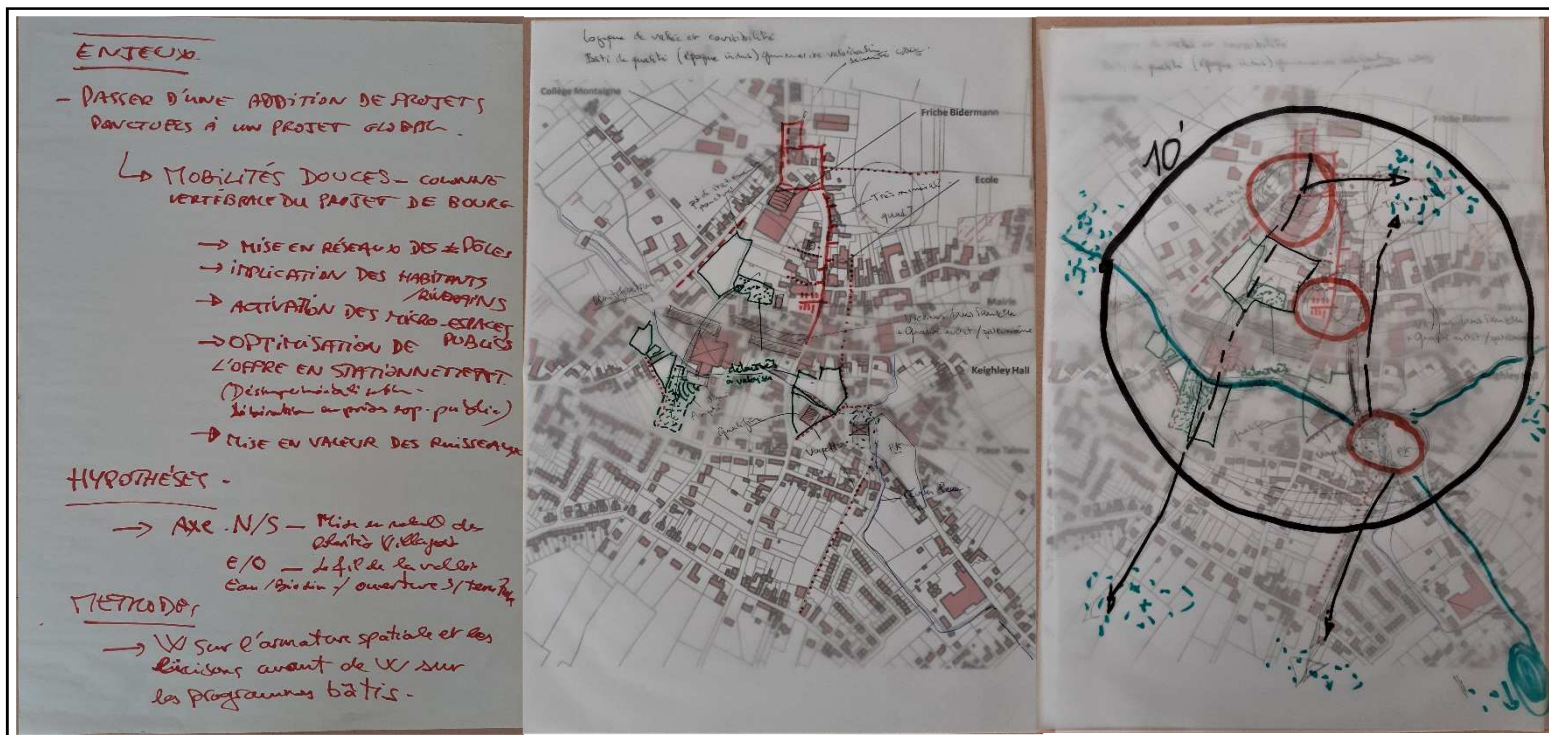
- Les équipements et principaux espaces verts de la commune
- Les secteurs de projet, leur inscription dans le réseau viaire de la commune ainsi que l'état de leurs liaisons avec les équipements et espaces verts identifiés sur la première planche
- Une projection des centres de force du Poix-du-Nord de demain et une mise en relation avec les différents secteurs de la ville (habitat, commerce) et leur liaisonnement

L'analyse du groupe a permis de donner une autre perspective à la notion de centre de Poix-du-Nord, avec la volonté d'unifier la ville basse et la ville haute et d'éviter la spécialisation de certains secteurs (notamment le sud de la ville presque exclusivement composé d'habitat). Cette unification passe par une nécessaire réflexion sur les voiries et les liaisons douces. Les axes de distribution de ces polarités sont identifiés en vert sur la dernière planche, l'enjeu sera de les rendre lisibles et évidents pour la population.



Le deuxième groupe a développé une analyse de la ville et de ses projets en points forts / points faibles qui a été hiérarchisée afin d'en tirer un plan d'action. Les enjeux tirés des constats sont centrés sur la lisibilité du centre de Poix-du-Nord ainsi que l'état des circulations, peu accueillantes pour les piétons et/ou peu visibles. Malgré la différence d'approche, le plan d'action formulé par le deuxième groupe est largement convergent avec les observations du premier : l'enjeu de retisser des liens et travailler aux circulations est placé en premier. Il s'y ajoute une proposition de séquencer les projets de la ville en focalisant dans un premier temps les projets de restructuration de la friche Bidermann : c'est là que le centre sera le plus intense.

Groupe 3



Le troisième groupe a également développé des réflexions convergentes avec les travaux des autres groupes : la problématique du centre unifié et des liaisons est unanime. La question de la perception de la ville par les habitants, de son image et de son patrimoine a été intégrée à cette réflexion. Il en ressort ainsi une proposition qui articule la question de l'unification de la ville avec celle de son patrimoine (architectural comme paysager). L'habitant et usager de la ville participe de son image, la constitution de parcours dans la ville appelle à considérer les façades de ses maisons, les clôtures de ses jardins, qui pourraient faire l'objet d'un projet participatif.

Les travaux de chacun des groupes ont été présentés à l'ensemble du collectif, aux représentants de la commune et en particulier au maire de Poix-du-Nord. Cet exercice de présentation a été l'occasion d'un échange très riche. Les observations très convergentes de chacun des groupes a permis d'alimenter le projet de la commune en l'enrichissant de la notion d'unification des centres et de la nécessité de travailler aux circulations, douces en particulier. De plus les échanges ont permis d'identifier un certain nombre d'acteurs, internes à la DDTM ou partenaires, et de programmes, permettant d'accompagner les projets des communes en général, et plus particulièrement s'agissant de Poix-du-Nord de ses problématiques de circulation douce et de sécurité. Ces échanges ont été une illustration parfaite de la nécessité pour la DDTM de travailler en transversalité : tous les agents trouvent leur place dans l'accompagnement des projets, même ceux qui pourraient en sembler le plus éloigné. Le 21 octobre 2021 à Poix-du-Nord, ce sont les inspecteurs du permis de conduire qui ont ainsi été identifiés comme personnes ressources sur les questions de sécurité dans les déplacements.



« Il n'y a pas de loi qui interdise de faire du mauvais urbanisme » - Olivier Le Boursicot, Poix-du-Nord, le 21 octobre 2021

Cette phrase, prononcée par l'un de nos architectes conseil au cours de la journée, illustre parfaitement la place que la DDTM peut prendre dans l'accompagnement des projets. Ce jour-là, il n'a pas été question de réglementation ou presque, il n'a été question que de projet. C'est le projet qui par la suite devient le support sur lequel se déclinent les processus réglementaires. Le collectif de stagiaires issus de tous services de la DDTM a montré une capacité d'analyse de projet et de proposition formidable et a su répondre aux attentes de la commune, comme en témoigne la satisfaction du maire à la clôture de la journée.